***Social***

**L'intersyndicale se mobilise à Tulle contre les suppressions de postes dans les centres des Finances publiques**

Publié le 10/01/2023 à 14h41



Rassemblement devant la DDFip à Tulle le 10 janvier 2023.

Ce mardi matin, l’intersyndicale (CGT, FO, Solidaires) de la Direction départementale des finances publiques (DDFip) s’est mobilisée à Tulle pour dénoncer la suppression de quatre nouveaux postes en 2023 et, de surcroît, la dégradation d’un service public.

Un effectif réduit de près de 30 % en l’espace de 10 années. De 457 personnes en 2011, les effectifs de la DDFip sont passés à 312 en 2022. D’ici septembre 2023, quatre nouveaux emplois devraient être supprimés en Corrèze. « Il y a une dégradation de nos conditions de travail et un glissement vers le privé qui est inquiétant », déplore Sébastien Fouillade, représentant de la CGT.

Ces suppressions de postes successives interviennent depuis 2008 lorsque Nicolas Sarkozy, alors président de la République, a lancé la fusion de la Direction générale des impôts (DGI) avec la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) ou Trésor public. Le but de cette réforme politique était d’apporter un meilleur service et une meilleure gestion des dossiers des contribuables grâce à un « interlocuteur fiscal unique ».

Dégradation du service public

« Ces suppressions de postes, ça dégrade d’une part nos conditions de travail, mais surtout la qualité du service public », explique Véronique Sartre, membre du syndicat Solidaires. En parallèle, plusieurs trésoreries ont été fermées en Corrèze actant, par exemple, la fin du paiement numéraire. Celles de Beynat, Meyssac, Treignac et Lubersac le sont depuis le 1er janvier 2023. Elles sont censées être remplacées par les Maisons France services (MFS) créées dans le cadre du Nouveau réseau de proximité (NRP) lancé par Gérald Darmanin en 2018, alors ministre de l’Action et des Comptes publics.

« Les Maisons France services sont juste une première approche au niveau de l’administration. Le conseil fiscal, on ne peut pas le faire véritablement par internet. Les éléments que les gens obtiennent ne sont pas les mêmes que ceux qu’un conseiller peut leur délivrer », tient à rappeler Sébastien Fouillade.  « Puis dans un département rural comme le nôtre où l’accès au numérique est inégal, c’est encore plus compliqué », ajoute Sébastien Urtizberea, représentant de Force Ouvrière.

Des suppressions moindres par rapport aux années précédentes

Quant à ces suppressions de postes successives depuis plusieurs années, Sylviane Ortiz, directrice départementale des finances publiques de la Corrèze, tient à préciser le contexte. « Il est vrai que la DGFip est un contributeur important des suppressions de postes des fonctionnaires dans le cadre du projet de loi de finances. Mais cette année, les suppressions de postes dans les finances publiques vont tout de même être divisées par deux par rapport aux années précédentes. Après, ces suppressions d’emplois peuvent aussi s’expliquer par des grandes réformes comme la suppression définitive de la taxe d’habitation en 2023 ou encore la suppression de la redevance audiovisuelle. Ensuite, à mon niveau, j’essaye de gérer ça le plus humainement possible en prenant en compte les impératifs de chaque service. »

Au titre de la loi finances, les quatre nouvelles suppressions de postes en Corrèze devraient être actées au 1er septembre 2023.